

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 419

Artikel: Energie : le poids des collectivités publiques
Autor: Yersin, J.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Energie: le poids des collectivités publiques

Encore une réaction après l'échange de propos entre M. Jacques Desmeules, directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité et notre ami Pierre Lehmann ! Après la publication de cette dernière colonne, passons à autre chose... (Réd.).

Dans sa lettre à DP (No 414), M. Desmeules se réfère à une session du Grand Conseil vaudois de 1965. On peut se demander si il a eu un trou de mémoire sur les deux dernières années qui ont vu ce Grand Conseil, précisément, s'opposer au stockage de déchets radioactifs à Bex et désapprouver la politique énergétique fédérale à cause du développement de l'énergie nucléaire.

A ce propos, on peut se poser une question digne d'intérêt : les représentants de l'Exécutif vaudois siégeant au conseil d'administration présidé par

M. Desmeules ont-ils pris des positions cohérentes avec celles de l'organe souverain qu'ils représentent (le Canton détient environ 30% de participation à la CVE) ?

Par ailleurs, on attend aussi avec impatience les réponses des gouvernements cantonaux à la lettre du conseiller fédéral Ritschard les invitant à prendre toutes les mesures, dans la sphère de leurs compétences, en matière de politique énergétique, en vue, surtout, de limiter le gaspillage.

PS. Une calorie d'honneur à M. Claude Zangger, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie ! On peut lire en effet dans le bulletin daté du mois de juin de l'A.I.E.A. (Agence internationale pour l'énergie atomique), qu'il a présenté à la conférence internationale de Salzbourg sur l'énergie atomique un exposé sur « le processus démocratique de décision en usage en Suisse » !

Décidément, je ne comprends rien à la démocratie.

J.-R. Yersin

DANS LES KIOSQUES

Le marché de la santé

La crise de la presse ne touche pas tous les éditeurs et il s'en trouve toujours qui sont prêts à préparer le lancement de nouvelles publications. Actuellement, c'est Hudson & Co, à Goldach, en Suisse orientale, qui teste le numéro 0 d'un magazine intitulé « FIT ». Quel est l'avenir d'une revue suisse, de langue allemande, pour le fitness et les loisirs ?

La même semaine où un échantillon de lecteurs potentiels sont interrogés sur leurs impressions de « FIT », les lecteurs de la « Leserzeitung » apprennent que leur magazine politique doit réduire son rythme de parution pendant les deux mois qui restent jusqu'à la fin de l'exercice annuel. La mise au point de la cartothèque des abonnés a permis de repérer un nombre élevé de clandestins qui ne payaient pas ou qui recevaient le journal à double.

Par conséquent, malgré l'arrivée de 1650 nouveaux abonnés depuis le début de l'exercice en cours, le total des abonnés n'a que peu augmenté et il est très au-dessous du chiffre assurant l'équilibre budgétaire.

— Le mensuel culturel bernois « Zytglogge Zytig » (Journal de la Tour de l'horloge) entame sa troisième année de parution. Déjà introduit à Bienne, il commence à publier dans son podium suisse la liste des spectacles du mois du Grand Théâtre de Genève, du Centre dramatique de Lausanne et du Centre culturel neuchâtelois. En lisant ce supplément, c'est une information très vaste sur les spectacles dans toute la Suisse qui prend forme.

— La traduction allemande du livre de Victor Lasserre « Une Suisse insoupçonnée — Lettre ouverte à Jean Ziegler » paraît en feuilleton dans le quotidien local « Zofinger Tagblatt ».

— Depuis quelques jours deux grandes publications en langue anglaise paraissent sur des presses suisses : le magazine hebdomadaire « Newsweek »

à Winterthour et le quotidien « Herald Tribune » à Zurich.

— Terminons en citant une des remarques quotidiennes du bonhomme AZ de la « Thurgauer AZ » : *On ne s'occupe pas de la misère de ceux qui ont faim sans qu'ils en soient responsables et on nourrit artificiellement ceux qui jeûnent volontairement !*

— Hors des kiosques, mais d'une actualité et d'un intérêt certains, une brochure parue à Genève et qui mérite plus qu'une audience de « spécialistes » ou de personnes directement concernées : l'opuscule en question s'intitule « Les personnes âgées » ; il est publié par le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique du canton de Genève.

En quelque soixante pages, une somme d'indications pratiques sur la situation du troisième âge dans la cité de Calvin, des données démographiques à celles concernant l'hospitalisation des personnes âgées, en passant par l'assistance sociale, la fiscalité, les loisirs, entre autres.

Nul doute que le « troisième âge » est une des pierres de touche les plus sensibles de notre organisation sociale. Ne fut-ce — mais ce n'est qu'un aspect parmi d'autres — que par le nombre des « vieillards » !

Voyez plutôt le cas de Genève, spécialement parlant. La population genevoise est, à vrai dire, une des plus « vieilles » de Suisse, ce que l'on a tenté d'expliquer par le niveau traditionnellement bas de sa fécondité : en 1960, seuls les cantons d'Appenzell Rhodes-Ext. (159 pour mille), Appenzell Rhodes-Int. (122 pour mille) et du Tessin (122 pour mille) comptaient une proportion de personnes âgées plus élevée que Genève où l'on dénombrait de 1950 à 1970 117 personnes âgées de 65 ans et plus pour 1000 résidents (moyenne suisse 1960 : 102 pour mille); en 1970 pourtant, du fait d'une très forte immigration de jeunes adultes, dix cantons ou demi-cantons avaient passé devant Genève, la tête restant à Appenzell Rhodes-Ext. avec 165 pour mille et Bâle-Campagne recensant le moins de personnes âgées (83 pour mille).